

## Application de la fiche réglementaire

À l'attention des médecins et infirmiers

FR  
214v3

# Que prévoit cette fiche ?

sesam-vitale



VEHIS ✓ VITAL'ACT 3S

### Création de l'acte VAC : Acte de Vaccination COVID-19

#### Contexte de la FR214v3 :

Dans le cadre des mesures sur la vaccination Covid19 et afin de répondre rapidement au besoin de facturation et de traçabilité de la consultation pré-vaccinale, mis en œuvre par les médecins, le code VAC (Ancien code de vaccination contre la grippe A/H1N1) doit pouvoir être utilisé.

A compter du 23 février 2021, les médecins peuvent facturer des compléments fériés avec le code VAC.

#### VAC : Acte de Vaccination COVID-19

Cette version V3 intègre les modifications suivantes :

- Fermeture de l'acte VAC pour les infirmiers et remplacé par l'acte INJ de la FR 217.
- Ouverture de la compatibilité de l'acte VAC avec le complément Férié.

NB : A compter du 23/02/2021, l'acte VAC ne doit plus être utilisé pour une injection seule. Dans cette situation, il faut désormais facturer l'acte INJ (cf. FR 217).

#### Paramètres de création d'acte\*

Code de l'acte	VAC
Date pivot	23/02/2021
Nouveau tarif	Pré consultation : 25 €
Taux (régime général)	100 %
Taux CRPCEN	100 %
Majorations Compatibles	MD, MDD, ID, IF, IFA, IK, IKM, IKP, IKS.
Complément compatible	F - Férié

\* ces paramètres sont à utiliser dans le cadre de la procédure générique « comment créer un acte » de votre TLA.

➔ [Rendez-vous sur olaqin.fr](https://www.olaqin.fr)

Retrouvez toute l'actualité réglementaire sur notre site internet, rubrique « Actualité et support » puis « Actualité réglementaire »

Cette évolution réglementaire sera intégrée dans une future mise à jour logicielle de nos solutions TLA

➔ [Donnez-nous votre avis](#)

Aidez-nous à mieux vous accompagner

[Cliquez](#) et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Olaqin